

Réf: Dossier N° 002686

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE ABATTA »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, lot 522, ilot 54 23 BP 2121
abidjan 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/03/2021, et enregistrés au CEPICI le 01/04/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE ABATTA »

Objet : CONSULTATION SOINS MEDICAUX ET HOSPITALIERS
VENTE ET IMPORT-EXPORT DE MATERIEL MEDICAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré, lot 522, ilot 54 23 BP 2121
abidjan 23

Dirigeant(s) : M DJEHIBA PAUL GERMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01601 du 05/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11531/GTCA/RC/2021 du 05/07/2021

